



Année 2015 • n°20

# Le Lhotti

## BULLETIN MUNICIPAL DE VERCHAIX



# SOMMAIRE

Bulletin Municipal de Verchaix • Édition 2015 • N° 20

**2**

**Édito**

**4**

**Hommage à  
Yvon Denambride**

**5**

**Les Commissions**

Agriculture, Forêt et Montagne  
Tourisme  
Environnement  
Voirie et bâtiment  
Urbanisme  
Finances  
Scolaire

**13**

**Zoom sur...**

Les élèves de cycle 3 en voyage  
Lilou Toutain  
Fernand Rouge

**16**

**Les associations**

L'Office de Tourisme  
Tom en Tête  
Coderpa  
Atelier des fascines  
ACCA de Verchaix  
VEMG  
Entente nordique du Haut-Giffre

**19**

**État civil**

**Le bulletin municipal «Le Lhotti»  
est édité par la Mairie de Verchaix**

Rédacteur en chef : Joël Vaudey

Rédaction : Commission Communication.

Conception Graphique : R. Thessin - [thessin.com](http://thessin.com)

Crédit Photos : Olivier Lestien, Mylène Jacquin, Philippe Mula-  
tierre, Office de Tourisme, Associations locales, Mairie de  
Verchaix.

Impression : Uberti-Jourdan selon les normes imprim'vert\*

**Mairie de Verchaix**

Tél : 04 50 90 11 24 - Fax : 04 50 90 73 99

Mail : [accueil@mairie-verchaix.fr](mailto:accueil@mairie-verchaix.fr)

[www.verchaix.fr](http://www.verchaix.fr)

**Horaires d'ouverture :**

lundi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h  
mardi de 14h à 16h et mercredi de 9h à 12h

## ÉDITO

Chers Lhottis,  
Je souhaite tout d'abord vous présenter mes meilleurs  
vœux pour cette nouvelle année 2015, des vœux de  
bonheur, de réussite et de santé pour vous-mêmes et  
pour tous ceux qui vous sont chers.



« Ces trois premiers trimestres qui ont suivi l'installation de votre nouveau conseil municipal ont d'ores et déjà permis d'aboutir à un certain nombre de réalisations concrètes sur lesquelles nous nous étions engagés :

Le minigolf a été entièrement refait, des portions de voirie, sur le haut de la commune, ont été sécurisées par la pose de glissières de sécurité en bois, la signalétique a été améliorée au niveau du rond-point, les TAP (Temps d'activité périscolaires) ont été mis en œuvre gratuitement et remportent un franc succès auprès de nos enfants.

La zone artisanale de l'Epure se développe franchement avec l'installation de nouveaux artisans, de nouveaux professionnels de santé et de nouveaux projets verront le jour en 2015, année à l'issue de laquelle la totalité des lots ou presque devrait être commercialisée.

Je veux préciser à ce sujet que le fruit des ventes vient systématiquement rembourser par anticipation le capital des emprunts que la commune a contractés : il s'agit d'une part, de réduire les frais financiers qui pèsent sur le budget municipal et d'autre part, de générer de nouvelles marges de manœuvre pour le financement des investissements futurs.

Je veux ici remercier les municipalités précédentes qui voient désormais la concrétisation de leurs décisions et de leur travail en faveur du développement économique de notre village.

Le dramatique accident routier qui a endeuillé Verchaix au printemps dernier et dont les victimes sont bien présentes dans nos mémoires, nous a conduits à considérer la sécurisation de la RD 907 qui traverse le bas de notre village comme la priorité 2015.

Ce dossier est actuellement en phase d'étude en collaboration avec un cabinet spécialisé et les services de l'état afin de déterminer les aménagements les plus adéquats pour réduire la vitesse sur cette portion de route.

Ces travaux seront principalement financés par la commune et représenteront un investissement très conséquent.

Il est donc certain que la globalité de l'aménagement ne pourra pas se faire sur un seul exercice mais nous mettrons tout en œuvre pour que les premières réalisations concrètes voient le jour dès l'automne prochain.

Dans cet intervalle, nous avons d'ores et déjà renforcé la signalétique via des rappels de limitation de vitesse peints au sol ou le déplacement des radars pédagogiques, dans ce secteur, mais aussi en d'autres secteurs de la commune où la vitesse reste excessive.

Et nous avons demandé à la gendarmerie de bien vouloir renforcer ses contrôles, ce qui a été fait.

Le civisme de chacun reste toutefois primordial, permettez-moi de le rappeler.

Au printemps prochain, la construction des logements locatifs du Bouchet débutera. Elle sera précédée par le déplacement du transformateur électrique existant et l'enfouissement de la ligne électrique qui surplombe tout le hameau.

Ce projet contribuera à ce qui reste bien sûr notre priorité pour l'avenir de Verchaix :

Attirer de nouveaux résidents permanents, permettre à nos jeunes de se loger avec en toile de fond la pérennité des effectifs de notre école.

Du côté de la Pastorale, compte tenu des investissements lourds que j'évoquais plus haut, nous nous orientons plutôt vers un bailleur pour réaliser la construction de nouveaux logements.

Restera ensuite à la commune la charge de la réhabilitation de l'existant.

D'ici à cet été, une Agence Postale Communale sera installée dans les locaux actuels de l'office de tourisme. Vous n'êtes en effet pas sans savoir la volonté de désengagement du groupe Banque Postale en milieu rural. Il ne faut toutefois pas y voir une menace mais plutôt une opportunité :

Pour le public, des horaires d'ouverture élargis, pour l'office, l'opportunité de rencontrer une population nouvelle, pour la commune, la possibilité de récupérer un bien immobilier très bien placé et de réfléchir sereinement à sa future vocation.

Le dossier du glissement de terrain à la Verne nous a contraints sur le budget 2014 à provisionner des

capitaux importants, ne sachant pas, en mars dernier, la nature des décisions de justice qui seraient rendues dans le procès en référé logiquement intenté par les propriétaires du bien immobilier devenu inutilisable.

En première instance, puis récemment en appel, justice nous a été rendue puisque notre assureur a été contraint de faire jouer la garantie que nous avons toujours considéré qu'il nous devait.

Par voie de conséquence, les travaux de drainage vont débuter. Ils ne seront que la première phase de la sécurisation de ce secteur.

A cette heure, nous ne sommes pas en mesure de dire si les finances de la commune seront impactées pour la suite de ces travaux de confortement mais nous défendrons en tout état de cause avec vigueur nos intérêts.

Ces incertitudes financières qui se cumulent à la baisse des dotations de l'état et à l'augmentation probable de notre contribution dans le fonds de péréquation intercommunal (FPIC) ne doivent pas pour autant nous entraîner vers une frilosité excessive.

En interne, nous réfléchissons à la meilleure organisation des services pour gagner en efficacité et sommes attentifs à toute opportunité permettant de générer des recettes nouvelles.

Avec la Communauté de Communes, nous réfléchissons à des pistes de mutualisation, à la mise en place de groupements de commande de façon à obtenir de meilleurs prix, tout en réfléchissant aux investissements structurants et utiles à l'ensemble de la population du territoire et à sa clientèle touristique.

Vous pouvez compter sur mon engagement et sur celui du conseil municipal tout entier.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro. Vous y trouverez de nombreuses informations utiles, des reportages, des interviews...

**N'hésitez pas, Chers Lhottis, à nous faire part de vos commentaires, de vos suggestions pour nous aider à en améliorer son contenu.**

Bien à vous,

Le Maire,  
Joël VAUDEY

## Hommage à Yvon Denambride

Yvon était de ceux qui ont consacré leur vie au service des autres.

### Yvon a consacré sa vie au service des Lhottis.

Après son installation en tant que garagiste en 1979, il est élu conseiller municipal à l'élection de mars 1983.

La même année, il devient le Président de l'Association de chasse, poste qu'il a occupé jusqu'à son dernier jour.

En 1985, il prend la présidence de l'amicale des jeunes de Verchaix, une association dans laquelle il œuvre pour l'animation de la commune et le maintien de ses traditions : Le carnaval avec l'ébau, le jeu du cornichon, la fête au village.

Yvon décide que les bénéfices réalisés soient versés au profit de la coopérative scolaire et permettent l'organisation du repas des anciens.

Il est également membre la même année de l'amicale des agriculteurs de Verchaix et participe à ce titre activement à l'organisation de la foire de la Ste Fleur.

Il est élu maire de Verchaix pour la première fois en 1989 et sera réélu lors des deux élections suivantes, en 1995 et en 2001.

Il sera nommé en 1997 au grade de chevalier dans l'ordre national du mérite.

Au cours de ses mandats, Yvon aura œuvré pour le développement de son village, l'amélioration de son cadre de vie et de son attractivité touristique, la défense de son école.

Il a permis à la commune de bénéficier d'équipements structurants, unanimement appréciés de tous :

Au premier rang desquels je citerai la salle polyvalente, construite en 1994 et qui connaît depuis sa construction une fréquentation de plus en plus large.



Mais aussi, la nouvelle école du Cadet en 1998 avec en parallèle, dans ce même bâtiment acheté à la SNCF, la création de logements aidés et plus tard la réalisation de logements à usage locatif, au presbytère par exemple et la réhabilitation de logements au sein de différents bâtiments communaux.

Et puis en 2003 la construction d'une classe de maternelle, d'une nouvelle salle de classe primaire et d'une nouvelle cantine, des locaux unanimement appréciés par les enfants et les enseignants pour apprendre et enseigner dans des conditions idéales.

En 2001, c'est la mairie qui est rénovée et agrandie avec une très belle salle consulaire et un nouvel accueil accessible aux personnes à mobilité réduite, une première à l'époque.

Je citerai aussi l'une de ses dernières réalisations, l'extension de la zone artisanale de l'Épure qui a permis et qui permet toujours à nos artisans, nos commerçants de s'installer ou de demeurer dans notre village.

Yvon a également largement contribué à l'amélioration de la voirie communale, à son élargissement dans de nombreux secteurs de la commune, à l'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement, au développement du camping municipal et à sa mise aux normes pour l'attribution d'une seconde étoile.

Sans oublier toutes ses actions en faveur de la montagne qu'il aimait tant avec notamment la signature de l'arrêté de biotope pour la protection du plateau de Loëx ou son action pour la réhabilitation des chalets d'alpage communaux et bien sûr, pendant des années, sa fonction de président de la caisse locale du Crédit Mutuel.

**Merci Yvon** pour ton immense engagement au sein de cette commune dont tu étais si fier. Les Lhottis se souviendront de ta disponibilité et de ta gentillesse.

# Les Commissions

## COMMISSION AGRICULTURE, FORET, MONTAGNE

### Le Chaumieu

Les travaux engagés en 2013 sur le secteur du Chaumieu pour le débroussaillage et la remise en état du pâturage ont été effectués cette année par l'entreprise AMTP (Alain MARGERARD). Le montant des travaux a été financé à 60% par l'AFP de Verchaix (association foncière pastorale) et à 40% par le GAEC Lhotti. Cela a permis de drainer quelques parties marécageuses et recréer un ruisseau. Nous avons pu ouvrir un peu d'espace vert sur le haut de la commune qui se boise de plus en plus.



### Le Col de Joux Plane

Des travaux ont débuté cet automne, juste au-dessus du foyer de fond pour améliorer les conditions de travail et de traite de l'alpagiste (GAEC Septimontain, famille DUNOYER) en créant une plateforme de 400m<sup>2</sup> empierrée dont 200m goudronnés, avec deux citernes enterrées : une pour les eaux blanches (lessive + eau de lavage salle de traite) et l'autre pour récupérer le lisier. Le terrassement est terminé et le goudronnage se fera au printemps 2015.



### Visite aux alpagistes de Joux Plane Le 14 juin 2014

Les élus ont tenu à rendre visite à nos trois alpagistes qui font perdurer le pastoralisme à Verchaix.



### L'Alpage de Joux-Plane (1500m)

Exploité par la Famille Passaguin depuis 2003. Marie-Claude et Jean-Michel résident sur la commune de Samoëns, le reste de l'année, lieu-dit « Le Coudray ».

Ils possèdent un cheptel de 37 vaches laitières.

### Visite de l'Alpage du Croz (1700m)

Exploité par la Famille Jay, GAEC « Le Coteau du Giffre » depuis 40 ans. Christophe et Éric Jay résident sur la commune de Samoëns.

Ils possèdent un cheptel de 50 vaches laitières, qui a pour particularité de paître la nuit pour éviter les piqûres diurnes, sur 60 hectares d'alpage.

### Visite de l'Alpage du Col (1710m)

Exploité depuis cinq ans par Michel Dunoier, GAEC « Le Septimontain », résident de la commune de Sa-

moëns. Lieu-dit « Chez Raymond ».

Il possède un cheptel de 80 vaches laitières. Une salle de traite mobile est sur place.

Des travaux viennent d'être effectués sur ce site (cf article Commission Agriculture, Forêt, Montagne)



## COMMISSION TOURISME



## Minigolf Saison 2014

Il y a 20 ans celle année que le minigolf a été créé. Il avait bien besoin d'être rénové. C'est chose faite puisque nous l'avons entièrement refait.

En effet les talus ont été cassés afin d'avoir un plus joli paysage, nous avons réensemencé les pelouses, refait les allées en graviers, arraché les souches et créé un puits perdu afin de mieux évacuer l'eau qui arrive de la route. Et bien sûr, les 18 jeux ont été entièrement changés. Nous avons également refait le terrain de pétanque.

Tous ces travaux ont été beaucoup retardés à cause de la météo mais nous étions prêts pour l'ouverture au 5 juillet !

Et cette année a été une excellente année pour le minigolf, et ce, malgré le temps exécrable de cet été, avec quand même 24 jours de pluie en juillet et 20 jours en août !!

Mais très certainement grâce au nouveau revêtement sur les jeux, les golfeurs pouvaient ainsi jouer par tout temps, et le minigolf a pu rester ouvert tous les jours.

Les chiffres de cette année sont excellents :

En juillet, 1470 entrées soit environ 500 de plus que l'année dernière.

En août, plus de 2280 entrées soit plus de 600 de plus qu'en 2013.

Nous avons donc eu plus de 3750 personnes sur le terrain en deux mois qui ont grandement apprécié, de leur propre avis, que le minigolf ait été rénové !

Cette année nous avons également décidé, grâce à l'office du tourisme, d'ouvrir le minigolf toute l'année.

Ainsi, vous pouvez venir vous amuser tous les jours aux heures d'ouverture de l'office (04 50 90 10 08).

Les jeux et le matériel sont adaptés aussi bien aux enfants dès 3 ans qu'aux adultes.

## Travaux Camping 2014

• Goudronnage de la route principale de la barrière du camping jusqu'aux mobil-homes le long du Giffre.

• Aménagement de 4 places en gravier pour le stationnement de camping-cars.

• Rénovation des parkings de tous les mobil-homes.

• Rénovation des coffres et plaques des compteurs d'eau.

• Création d'un espace repos dans la forêt à côté des hameaux du Giffre (nettoyage et évacuation des tas de terre et gravier + engazonnage).

• Réalisation de grilles pour l'évacuation des eaux pluviales.

• Nettoyage et peinture des communs.

• Changement de la porte de la réception et mise en place d'un avant toit.



Les Renouées



Les Solidages



Le Buddleia du père David



La Balsamine de l'Himalaya



L'Ambroisie



La Berce du Caucase

## Dossier : Les Plantes Invasives

Qu'est-ce qu'une plante invasive ?

Une plante invasive ou plante exotique envahissante, couramment originaire d'Asie, de l'Est de l'Europe ou d'Amérique du Nord, est une plante ayant été introduite (en général pour ses qualités ornementales ou mellifères) et qui a finalement colonisé les milieux par le biais du développement des activités urbaines et de la multiplication des voies de communication.

Dites pionnières (c'est-à-dire poussant sur des sols nus et des milieux dégradés ou remaniés), ces plantes envahissent peu à peu nos milieux, notamment aquatiques (cours d'eau et zones humides). De plus, certaines d'entre elles ont un effet néfaste sur la santé publique (allergènes, urticantes...). Six grands types de plantes sont particulièrement bien implantés en Haute-Savoie.

## Les Renouées

Il existe 3 espèces invasives parmi les Renouées présentes en Haute-Savoie : la Renouée de Sakhaline (*Reynoutria-sachalinensis*), la Renouée du Japon (*Reynoutria-japonica*) et la Renouée de Bohême (*Reynoutria-bohemica*).

Les Renouées, originaires d'Asie, ont été importées en Occident au 19ème siècle pour leurs qualités ornementales. Elles ont colonisé de nombreux sites naturels et urbanisés (talus de bords de routes, friches, milieux aquatiques...), causant principalement des problèmes d'érosion de berges des cours d'eau et de perte de biodiversité.

Les Renouées se propagent très facilement par le biais de leurs rhizomes (tiges souterraines). Elles n'ont besoin que d'un petit fragment de celui-ci pour repousser. Elles sont également capables de se propager par le biais de leurs graines, notamment pour les Renouées hybrides comme la Renouée de Bohême. Les parties aériennes peuvent bouturer à partir des entre-nœuds.

## Les Solidages

Il existe 2 espèces invasives parmi les Solidages présents en Haute-Savoie : le Solidage géant (*Solidago gigantea*) et le Solidage du Canada (*Solidago canadensis*).

Les Solidages, originaires d'Amérique du Nord, ont été volontairement introduits au 19ème siècle. Ils ont colonisé de nombreux sites naturels et urbanisés (friches, milieux aquatiques...), causant principalement des problèmes de perte de biodiversité.

Les Solidages se développent en effet également à partir de leurs rhizomes.

## Le Buddleia du père David

(*Buddleia davidii*)

Le Buddleia du père David est un arbuste originaire de Chine qui a été introduit pour ses qualités ornementales dans de nombreuses régions tempérées hors de Chine. Il colonise de nombreux sites naturels et urbanisés (terrains secs, friches, talus, bâtiments en ruine, abords des voies de communication, berges des cours d'eau...), causant principalement des problèmes de perte de biodiversité. Le Buddleia se développe par des rejets et par dissémination de ses très nombreuses graines.

## La Balsamine de l'Himalaya

(*Impatiens glandulifera*)

La Balsamine de l'Himalaya est originaire de la partie Ouest de l'Himalaya et a été introduite au siècle dernier. Elle colonise les milieux humides (berges des cours d'eau, fossés, talus humides, lisières de forêts...), causant principalement des problèmes de déstabilisation des berges des cours d'eau, de gêne de la bonne circulation des eaux et de perte de biodiversité. La Balsamine est une plante annuelle, qui se disperse grâce à ses graines qu'elle catapulte. Elle a également un fort pouvoir de bouturage.

## L'Ambroisie

(*Ambrosia artemisiifolia*)

L'Ambroisie est originaire d'Amérique du Nord et a été introduite en

Les plantes invasives ont un réel impact sur la biodiversité, puisqu'elles exercent une pression sur les milieux par concurrence avec les autres espèces.

Elles sont capables d'émettre des substances écotoxiques empêchant la croissance d'autres espèces locales. De plus, ces substances repoussent les prédateurs (herbivores) et épargnent ainsi ces plantes.

Europe à la fin du 19ème siècle. Elle colonise les milieux secs et les champs, les décombres, les friches, les bords de chemin...

Son pollen, transporté par le vent, pose des problèmes de santé publique (allergies). Cette plante pose également des problèmes de perte de biodiversité.

L'Ambroisie se propage grâce à ses graines.

## La Berce du Caucase

(*Heracleum mantegazzianum*)

La Berce du Caucase est originaire des monts du Caucase (entre Russie et Turquie). Elle colonise les talus, les bords des routes, les friches mais également les berges des cours d'eau.

Elle pose des problèmes de perte de biodiversité et de santé publique. En effet, toutes les parties de la plante comportent des substances chimiques qui provoquent au contact de la peau de fortes réactions allergiques (semblables à des brûlures).

La Berce du Caucase vit environ 4 ans et fait une ou plusieurs floraisons sa dernière année, ce qui permet sa dissémination par de nombreuses graines.

## COMMISSION ENVIRONNEMENT

### Le SM3A : Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords

#### LES MISSIONS DU SM3A

Les missions du SM3A s'exercent dans les différents domaines de l'environnement (eau, air, sols, biodiversité...) afin d'en préserver la qualité et d'assurer de manière transversale une gestion équilibrée de la ressource en eau.

Le syndicat a pour objet :

- La gestion équilibrée et durable de l'Arve et de ses annexes (berges, forêts alluviales, zones humides connexes...).
- La gestion et l'aménagement intégrés des eaux du bassin versant du Borne.
- La gestion équilibrée et durable des eaux des cours d'eau et des milieux aquatiques du Pays du Mont-Blanc.
- La gestion équilibrée et durable des cours d'eau et des milieux aquatiques de la vallée de Chamonix Mont Blanc.

#### LES COMPÉTENCES DU SM3A

Le syndicat possède 3 compétences :

- Des compétences opérationnelles en matière de gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques. A ce titre, il pilote les contrats de rivières du bassin versant, déploie un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (P.A.P.I) ainsi qu'un programme Natura 2000 Arve. Il participe également aux contrats corridors du territoire, aux contrats Arve Pure, aux projets européens tels Life et Interreg, etc.
- Des compétences prospectives en matière de planification et de gestion de l'eau. A ce titre, il gère le S.A.G.E., le contrat de rivière du Giffre et du Risse et la Directive Inondations.
- Des compétences opérationnelles en matière de qualité de l'air. A ce titre, il porte, anime et administre le Fonds Air Bois, dispositif du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve.

#### QU'EST-CE QU'UN CONTRAT DE RIVIÈRE ?

Un contrat de rivière repose sur une forte mobilisation des élus locaux, des riverains et des usagers sur un territoire cohérent autour d'un projet commun pour réhabiliter et valoriser leur patrimoine aquatique.

Des objectifs collectifs sont définis. Ils sont ensuite traduits dans un programme d'aménagement et de gestion tirant parti des potentialités écologiques du cours d'eau.

Le calendrier du programme se déroule généralement sur cinq ans.

L'agence de l'eau, le département, la région et l'Etat contribuent fortement à son financement.

Institué par la circulaire du ministre de l'Environnement du 5 février 1981, le contrat de rivière s'est progressivement enrichi et adapté.

Depuis 1981, plus de 150 contrats de rivière et de baie ont été engagés dont une cinquantaine sont achevés. Plus de 10 % du territoire national est concerné, principalement dans le Sud de la France.

#### LE CONTRAT DE RIVIÈRE DU GIFFRE-RISSE

Le contrat de rivière du Giffre-Risse comprend 71 actions sur 7 ans. Ce programme ambitieux a pour objectifs :

- La **mélioration de la qualité des eaux superficielles et souterraines.**
- La **gestion qualitative de la ressource en crue** (protection des biens et des personnes) et de l'étiage (gestion du manque d'eau et de la qualité des milieux naturels).
- Le **maintien des fonctionnalités du milieu physique.**
- La **mise en valeur des milieux et le maintien des usages de l'eau.**
- La **navigation et le suivi du contrat de rivière** pour assurer la transversalité de l'action et la concertation, l'implication des riverains professionnels et du grand public, la sensibilisation des scolaires.

#### TRAVAUX DE RESTAURATION DES ESPACES DE MOBILITÉ DU GIFFRE

Objectifs de l'opération :

- Assurer la **sécurité des personnes et des biens** face aux inondations.
- Restaurer le **fonctionnement naturel du lit** du Giffre.

#### Déroulement de l'opération :

Le lit du Giffre s'est progressivement transformé au fil des années. Après avoir fait l'objet d'extractions massives de matériaux, le Giffre s'est enfoncé sur plusieurs mètres tout en se « chenalisant ».

Puis, durant les années 1990 et 2000, les bords de cette rivière ont servi de décharge pour des matériaux sans valeur. La décharge de Verchaix a ainsi entraîné une réduction de la largeur du cours d'eau de plus de 40 mètres au droit de la Station d'Épuration des Eaux de Morillon. Lors des importantes crues qui se sont succédées en 2012 et 2013, l'emprise de la Station d'Épuration a été sérieusement menacée.

Afin de préserver ce bâtiment, des travaux conséquents ont été rapidement engagés.

Lors de l'évacuation des matériaux, un tri a été effectué sur place à l'aide d'un scalpeur, pour les différencier par tailles granulométriques et ainsi transférer vers une décharge homologuée les matériaux fins. Des analyses chimiques régulières ont été effectuées sur les matériaux évacués. Les plus grossiers ont été valorisés vers la plateforme de recyclage de l'entreprise alors qu'une autre partie a été remise dans le Giffre.

Pour faciliter la remobilisation des matériaux apportés par les crues successives du Giffre, des bras secondaires dans les anciens bancs alluviaux ont été créés.

#### Financement de l'opération :

Agence de l'eau : 30%  
Région Rhône-Alpes : 20%  
Département de la Haute-Savoie : 30%  
SM3A : 20%



Inauguration des travaux sur le lit du Giffre à Verchaix



## COMMISSION VOIRIE ET BÂTIMENTS

### Voie

La Sécurité Routière est l'affaire de tous et notamment des élus qui doivent constamment améliorer la signalisation sur leur commune. Dans ce cadre, en 2014, plusieurs types de travaux ont été réalisés :

- Les marquages au sol ont été repeints (+ création d'un tourne à gauche).
- Les panneaux de signalisation pédagogique ont été déplacés.
- Des barrières de sécurité ont été installées en sortie de virages.
- Des panneaux signalétiques ont été positionnés ainsi que des panneaux d'interdiction de stationner.
- Une nouvelle signalisation horizontale (limitation à 50 km/h) a fait son apparition sur la RD 907.

Nous sommes tous concernés par cette limitation de vitesse sur cet axe particulièrement dangereux. Respectons-la au quotidien pour éviter d'autres drames dans notre village.



### Bâtiments

- La mairie, l'église et la maison du Presbytère :

Ces bâtiments ont subi plusieurs travaux d'entretien et de rénovation principalement au niveau du toit (démoussage). Quant à l'église, des témoins ont été posés pour suivre l'évolution des fissures suite aux recommandations d'un expert.

- La maison Nachon :

Cette très ancienne maison située au cœur du village est vouée à la démolition suite aux conclusions rendues par l'expert sollicité par la mairie.

### Ordures ménagères

Plus discrets et dotés d'une plus grande capacité de stockage, des containers semi-enterrés ont été installés à proximité du camping. D'autres containers seront mis en place ultérieurement. Leur financement est assuré par la Communauté de Communes.



## COMMISSION URBANISME

### Qu'est-ce que l'URBANISME ?

L'année 2015 va connaître un changement important dans l'instruction des permis de construire.

En effet, à partir du mois de juillet, la Direction Départementale des Territoires n'assurera plus l'instruction des permis de construire pour le compte de la commune et ce service devrait être rendu par la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, à laquelle nous appartenons.

À ce jour, les modalités précises ne sont pas définies, nous ne manquerons pas de vous en informer dès leur mise en place.

La commission se réunit tous les 3<sup>èmes</sup> jeudis de chaque mois à 17 h pour étudier les différents dossiers (nouveaux projets, permis de construire et déclarations préalables déposées...).

Il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.  
Daniel MORIO, 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme, assure une permanence en mairie le mercredi de 10h à 12h. Il est recommandé de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Dossiers instruits de 2012 à 2014	2012	2013	2014
Permis de construire	9	18	21
Permis modificatifs	3	3	8
Déclaration préalable travaux	36	39	27
Déclaration préalable division de terrain	3	2	6
Certificat d'urbanisme d'information	48	45	62
Certificat d'urbanisme d'opération	3	3	3

### QUELLES FORMALITES POUR MES TRAVAUX ?

#### SANS AUTORISATION

- agrandir de moins de 5 m<sup>2</sup> la surface de plancher d'un bâtiment existant, sans modifier son aspect extérieur
- élever une construction de moins de 12m de hauteur qui ne crée pas de surface de plancher ou qui crée une surface de plancher inférieure à 5 m<sup>2</sup>
- construire un mur (autre qu'une clôture) de moins de 2 m de haut
- élever une clôture agricole
- planter une construction pendant moins de 3 mois (attention, le conseil municipal peut ramener ce délai à 15 jours)
- installer un bâtiment de chantier et recensement nécessaire à la conduite des travaux pendant la durée du chantier
- installer pendant moins d'un an une construction pour l'accueil du personnel d'une activité économique qui reconstruit ou restaure ses locaux
- construire une piscine non couverte dont le bassin présente une surface inférieure à 10 m<sup>2</sup>

#### AVEC UNE DECLARATION PREALABLE

- construire un petit bâtiment d'une surface de plancher inférieure ou égale à 20 m<sup>2</sup> (40 m<sup>2</sup> en zone urbaine du PLU)
- agrandir de moins de 20 m<sup>2</sup> (ou de 40 m<sup>2</sup> en zone U) la surface de plancher d'un bâtiment existant
- élever une construction de plus de 12 m de hauteur qui ne crée pas de surface de plancher ou qui crée une surface de plancher inférieure à 5 m<sup>2</sup> (un pylône, un silo à grains, ...)
- élever des travaux, non soumis à permis de construire, modifiant l'aspect d'un bâtiment existant, sans que ceux-ci ne modifient profondément l'aspect du bâtiment
- changer la destination d'un bâtiment existant sans travaux ou avec des travaux qui ne modifient ni ses structures porteuses ni sa façade
- construire un mur de plus de 2 m
- élever une clôture au treillis agricole
- construire une piscine non couverte dont le bassin présente une superficie comprise entre 10 et 100 m<sup>2</sup>

#### AVEC UN PERMIS DE CONSTRUIRE

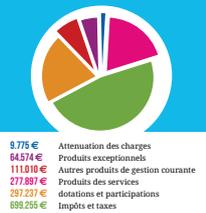
- construire un bâtiment d'une surface de plancher supérieure à 20 m<sup>2</sup> (ou 40 m<sup>2</sup> en zone urbaine du PLU)
- agrandir de plus de 20 m<sup>2</sup> (ou 40 m<sup>2</sup> en zone urbaine du PLU) la surface de plancher d'un bâtiment existant
- élever, sur un bâtiment existant, des travaux ayant pour effet, à la fois, de modifier son volume et de percer ou d'agrandir une ouverture sur l'une de ses façades
- changer la destination d'un bâtiment existant avec des travaux qui modifient ses structures porteuses ou sa façade
- construire une piscine non couverte dont le bassin présente une superficie supérieure à 100 m<sup>2</sup>
- construire une piscine couverte

### PETIT GESTE CITOYEN

Le container déborde... Ne déposez pas vos ordures à proximité. Déplacez-vous jusqu'au point suivant... ou... revenez plus tard. Ainsi, vous éviterez une certaine pollution visuelle pour la plus grande satisfaction des piétons, des touristes...

## COMMISSION FINANCES

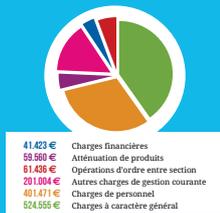
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2013



82.906 €	Dotation fonds divers et réserves
88.106 €	Subventions d'investissement
71.262 €	Opérations d'ordre entre sections
419.276 €	Excédent de fonc. capitalisé
499.500 €	Emprunts



### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2013



190.886 €	Immobilisations corporelles
1.166.399 €	Remboursement d'emprunts





## COMMISSION SCOLAIRE

### Les TAP c'est TOP !!!

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) plaisent beaucoup à nos enfants.

Nés de la réforme des rythmes scolaires, ils s'imposent à l'ensemble des communes de France.

Mis en œuvre gratuitement dans notre école, une large majorité de nos enfants y participent.

Bien loin d'une simple garderie, de nombreuses activités thématiques sont organisées et encadrées par notre personnel communal principalement.

Au premier trimestre, sur **le thème de la cuisine**, nos enfants ont ainsi appris à transformer les aliments avec par exemple la fabrication de pâte à tartiner chocolatée ou encore la fabrication de tomme blanche.

Sur **le thème du sport**, ils ont pratiqué des activités nouvelles pour beaucoup d'entre eux comme le mini-golf ou le tennis.

Sur **le thème du bricolage**, ils ont fabriqué divers objets (coqueurs...) que vous avez pu admirer sur le marché de Noël.

Depuis le début de l'année, nos enfants s'initient à l'improvisation théâtrale (atelier organisé par Syverine LEROY-SYMOËNS) qui se concrétisera par un beau spectacle qu'ils nous présenteront au mois de juin prochain.

La commission tient à remercier notre personnel pour l'engagement qui est le sien dans la mise en œuvre de ces TAP. L'encadrement est assuré par Nadège BUCHS (responsable), Nathalie SPECHT, Ludovic MÉRINO, Sandra EMONET, Aurélie VEISY et Carole CHAPUIS.

Aurélie et Carole ont été remplacées depuis janvier par Laëtita CHATENOU et Pascale DENAMBRIDE.

Pour mémoire, **les TAP sont organisés les mardis et vendredis de 14h35 à 16h05**, inscriptions auprès de Nadège BUCHS.

# ZOOM SUR...



## CLASSE DÉCOUVERTE DU 8 AU 18 SEPTEMBRE 2014

Nous sommes la classe de cycle III. Durant l'année 2012-2013, nous avons préparé notre classe découverte en travaillant sur les volcans, les dauphins, les baleines, les requins et les tortues. Les CEI venaient avec nous pour y travailler. Ainsi nous avons pu partir dès la rentrée car nous nous connaissons déjà.

Nous avons commencé notre voyage en allant en Auvergne à Murat-le-Quaire où nous avons étudié les volcans sous toutes ses formes :

enquête, atelier modelage, diaporama, randonnées sur des cratères, des expériences, des recherches, des prélèvements sur place. Nous avons également pu nous allonger au fond d'un cratère, de voir des paysages magnifiques, de nous imaginer voir un volcan en éruption. Nous avons aussi marché sur la banne d'Ordanche, un volcan très vieux où nous avons pu faire voler nos cerfs-volants. Nous avons profité de l'Auvergne pour découvrir le château de Murol et la gastronomie auvergnate. 5 jours intensifs mais passionnants.

La suite de notre voyage... nous a menés... à St Raphaël, dans le Var pour 3 jours encore plus captivants et forts en activités. En effet, nous avons visité le jardin exotique et le

musée océanographique de Monaco où nous avons pu comparer notre végétation à celle exotique, toucher des requins, voir de nombreux poissons très colorés, observer des squelettes de cachalot. Puis nous sommes allés au Marineland pour rencontrer des soigneurs et des mammifères marins.

Nous avons pu voir en vrai les animaux sur lesquels nous avions travaillé l'année dernière. Nous avons même été dans le bassin avec les dauphins.

C'était hyper émouvant et envoûtant. Nous avons pu observer les tortues de mer et de terre en allant dans le village des tortues. Nous nous sommes accordés un instant de détente sur la plage du débarquement provençal et nous avons ressorti nos cerfs-volants.

Nos soirées étaient bercées par des lettres pour nos parents, des jeux, des contes, des lectures, des boums, du théâtre et du mime. Nous avons rencontré des gens formidables comme Cécile notre animatrice en Auvergne, Kais celui de St Raphaël et Patrick Cottet Moine un artiste exceptionnel.

Puis nous sommes repartis mais pas directement car nous nous sommes arrêtés au Grau du Roi pour finir nos recherches sur les requins au Seaquarium. Comme à nos habitudes, nous avons touché tout ce que nous pou-

vions (raie, étoile de mer, oursin, requin), posé nos questions et fait les activités prévues sur place. Puis nous avons, enfin, pris le chemin du retour vers nos montagnes.

Une expérience exceptionnelle avec des élèves très sympathiques et une équipe efficace (Martine Veisy, Laëtita Chatenoud Dudoignon, Béné la conductrice et Syverine Leroy Symoëns). Nous étions hébergés dans des centres gérés par la Fédération des oeuvres Laïques, une valeur sûre !

Merci à la mairie de Verchaix de nous avoir accordée une belle subvention pour partir ainsi que le conseil général de Haute-Savoie.

La classe de  
CE2-CM1-CM2  
de Verchaix et  
Syverine Leroy  
Symoëns

# ZOOM SUR... DES LHOTTIS



## LILOU TOUTAIN

Lilou Toutain, du haut de son 1,20 m commence à faire parler d'elle et pas seulement dans le village de Verchaix où elle habite depuis février 2010. Maintenant, les habitants de Taninges commencent également à reconnaître ses yeux bleus, ses cheveux blonds et surtout sa souplesse au milieu de toutes les autres gymnastes que compte le T.A.G: Taninges Acrobates Gymnastique.

Cette association sportive propose de la baby gym pour les enfants à partir de 3 ans, de la gymnastique aux agrées en loisir et en compétition dès 6 ans, du trampoline dès 8 ans ainsi que de la gymnastique adulte.

Lilou a commencé par la baby gym pendant l'année 2012-2013. Devant ses capacités, son entraîneuse Bérengère Martin Gaumont lui a proposé de passer directement en section compé-

titon l'année suivante. C'est donc en tant que poussine 1ère année compétition que Lilou a terminé 1ère devant 29 filles de son âge lors de la compétition départementale qui s'est déroulée en mai 2014 à Saint Pierre en Faucigny.

Son entraîneuse dit d'elle qu'« elle a des qualités de souplesse, de musculature et qu'elle est athlétique, fantasque et dynamique ».

Elle conclut en disant : « Bref, un sacré bout de bonne femme ».

Le club de gym est affilié à la Fédération Sportive et Culturelle de France (F.S.C.F) et il compte 210 licenciés pour la saison 2014-2015, venant de toute la vallée du Giffre dont 30 filles en section compétition.

## FERNAND ROUGE

Qui ne connaît pas Fernand Rouge à Verchaix...

Figure emblématique de notre village qui a mille et une anecdotes à raconter sur la vie du village et notamment sur le hameau de Cossin où il est né le 15 Octobre 1921.

Il nous a reçues, en compagnie de son épouse, dans la maison familiale considérablement rénovée au moment de la retraite et à laquelle ils tiennent beaucoup : « On a tout refait ici : les dalles, la cuisine... ». C'est à Verchaix qu'il a épousé Thérèse en 1948 puis en vallée d'Arve où ils ont vécu de très nombreuses années et où sont installés leurs 2 enfants. La famille s'est agrandie en accueillant pour leur plus grand bonheur, 6 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants. Ils viennent souvent rendre visite à leurs parents et grands-parents dans la maison familiale dont il faut déneiger l'accès comme le précise si bien Thérèse : « le petit chemin devient difficile à déneiger depuis que Fernand ne peut plus démarrer la fraise à neige. Ce sont les enfants qui s'en chargent mais c'est tellement joli l'hiver quand tout est illuminé dans les montagnes ».

Fernand a travaillé au dépôt Marty à Cluses pendant 20 ans. « A l'époque il y avait 50 ouvriers et on faisait de tout : du charbon, du vin, du métal et même des appareils ménagers au magasin de la Sardagne ». Thérèse quant à elle travaillait à domicile pour des décolleteurs de la vallée et cueillait les framboises que les pâtisseries lui achetaient pour confectionner de délicieuses tartes. Elle conservait les plus petites pour fabriquer de la gelée, de la liqueur.

Parallèlement, Fernand s'est impliqué dans de nombreuses associations (les donneurs de sang, le patois...). Mais là où Fernand s'est le plus investi c'est en tant qu'élu sur les communes de Verchaix et de Theyez.

Fernand et Thérèse sont un peu nostalgiques quand même. Quand ils pensent à leurs jeunes années, ils évoquent les traditions qui illuminent encore leurs yeux.

« On foinait l'été sur le Bouchard et l'hiver on descendait le foin sur les luges. Maintenant, il n'y a plus personne entre saisons. Il y avait de l'entraide, il y avait deux fois moins de circulation et deux fois plus de maisons.

Les mentalités étaient différentes, on vivait chichement mais on n'avait pas faim. Tout se fabriquait à la maison : le pain, le saucisson, le lard. On allait cueillir du genièvre pour fumer le cochon. On avait toujours quelque chose à faire avec les enfants. On a mangé du bon cochon, du bon lard, du bon boudin. Maintenant on ne trouve plus de bon lard. Il fallait faire un jardin pour nourrir les cochons. On mangeait 100% bio nous. Maintenant, ils nous font rire avec le bio, il n'y a plus rien de bio ». Aujourd'hui, il reste à Fernand et Thérèse un petit jardin où poussent quelques haricots verts. « On se lasse de tout sauf de pain et de tomate. Avant j'allais au marché à Samoëns, maintenant je vais de temps en temps à celui de Verchaix. »

Ils reconnaissent quand même que le progrès est appréciable notamment le téléphone, la machine à laver, le gaz et l'eau. L'eau n'a pas toujours coulé au

robinet... Par grand froid, il fallait casser la glace pour la récupérer.

« Pour le 1er janvier, on passait à pied dans toutes les maisons pour souhaiter la bonne année et on était systématiquement invité à prendre un verre ce qui pouvait représenter 41 verres à la fin de la journée !!! et certains nous invitaient à manger. C'était comme ça, c'était la coutume.

Il n'y avait pas la télé à cette époque... on allait veiller chez les voisins, on cassait les noix... On s'entraidait pour labourer. On allait à la fruitière deux fois par jour. Maintenant c'est un autre monde » Et puis il y avait le carnaval à Samoëns : « Une année, on avait pris un bécane avec 5 poupées et on cherchait des parrains et des marraines. C'était du théâtre dans toutes les maisons. On allait danser. Moi je jouais de la clarinette. Quand on entendait les musiques de carnaval, toutes les portes s'ouvraient, tout le monde était masqué. Il y avait deux musiques différentes, deux marches, je m'en souviens, ça faisait... » Et Fernand commence à fredonner en battant la mesure...

Quand on leur parle du tourisme, ils se souviennent des vacanciers qui venaient se promener au mois d'Août et qui passaient sur l'ancienne route. « On entendait leurs cannes avec les bouts en fer ». Et puis il y avait les habitués, ceux qui venaient tous les ans pendant plusieurs semaines. Thérèse nous confie qu'elle n'a jamais skié mais qu'elle faisait de la luge avec les enfants. Fernand plonge dans ses souvenirs pour nous parler de la combe de Vernant :

« On montait à pied, depuis Morillon, skis sur l'épaule, avec des cordes ou des branches de sapins car on n'avait pas de peaux de phoques. Avec nos skis en bois de 2,10 mètres on descendait sur la rouge des Carroz. Il y avait un seul téléski de l'époque, le téléski de Carpano. »

Et puis il y a des souvenirs moins drôles : « On est parti à la guerre avec le petit train et on est revenu de la guerre en petit train. On est parti 28 mois, dans la campagne des Alpes. On a traversé sur l'Italie et après l'occupation en Allemagne et en Autriche ». Mais Fernand retrouve le sourire en nous racontant qu'il « avait le droit de prendre des prisonniers. Mon père avait choisi Hubert, un grand, il est resté 1 an avec nous, il nous aidait bien. Quand il est arrivé, il ne parlait pas un mot de français et moi je bagouinais 3 mots d'allemand. Au début on se comprenait avec des gestes et quand il est reparti il parlait français comme moi ».

Quelle belle rencontre avec Fernand et Thérèse qui ont évoqué tant de souvenirs en si peu de temps. Ils n'hésitent pas à dire « C'est la santé qui fait le bonheur. Vaut mieux habiter un peu en haut, à l'air pur et puis on est bien ici, on est encore tous les deux ».

Souhaitons leur de nombreuses années de bonheur dans leur maison ensoleillée et remercions les pour leur témoignage.



# LES ASSOCIATIONS

## L'OFFICE DE TOURISME

L'office de tourisme (O.T.) est une structure associative ; n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre. Son fonctionnement est articulé autour de deux pôles, le pôle « communication » et le pôle « animation ».

### LE PÔLE COMMUNICATION TRAVAILLE SUR LES AXES SUIVANTS :

- Site internet (verchaix.com).
- Charte graphique : elle renforce l'efficacité de la communication, sur tous les supports et médias qui sont utilisés : site, brochure, plan, gazette, communiqué de presse, etc.
- Plan de Verchaix avec détails en français et en anglais.
- Fabrication de Goodies sous l'entité «Verchaix» (crayons, sacs, porte-clés) indispensables pour les salons, les animations et les événements.
- Cette année encore, l'O.T. participera à deux salons : le salon de l'Agriculture à Paris du 22 février au 2 mars et le salon du randonneur à Lyon les 21/22/23 mars. Les journées seront partagées avec les autres O.T. de la vallée.
- Pôle Montagne (travail en commun avec la Communauté de Communes et les six O.T. de la vallée) et création de l'Agenda des événements en collaboration avec les mêmes partenaires.
- Création d'une photothèque par Maréva (studio photo à Morillon). L'O.T. doit disposer d'une large gamme de photos destinées à illustrer notre site et diverses brochures.

### LES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE PÔLE ANIMATION:

- Les hivernales à Sixt-Fer à Cheval (en janvier) en collaboration avec les quatre O.T. du Haut Giffre.
- Le Carnaval en collaboration avec l'O.T. de Morillon. Cet hiver, il aura lieu le 24 février 2015 avec un char supplémentaire suivi du bal organisé par les Jeunes Sapeurs-Pompiers de la vallée à la salle polyvalente de

Verchaix. Il s'agit d'un événement important qui attire de plus en plus de monde, enfants comme adultes, touristes comme résidents permanents.

- Le Vide Grenier de printemps qui se tiendra au chef-lieu le dimanche 15 juin 2015. En 2014, cette manifestation remporta un franc succès avec 29 exposants et de très nombreux visiteurs.
- Les animations de l'été :
  - Rencontre de pétanque tous les lundis, sans tournoi, juste pour le plaisir de se rencontrer et de partager une même passion.
  - Atelier Yoga et Gym en plein air.
  - Spectacles de clownerie. En 2014 les enfants ont participé à deux ateliers les 1er Juillet et 1er Août, pour leur plus grand bonheur.
  - Concerts à l'église.
  - Balades « découverte du Patrimoine ».
  - Vide grenier du 15 Août : devant le très grand succès remporté en 2013, le potentiel de places pour les exposants a été porté à 100 en 2014. La fréquentation a été très satisfaisante malgré la pluie.
  - Montée Pédestre du Lairon fin Août. En 2014, une très belle journée où la bonne ambiance a été au rendez-vous avec 73 participants à la montée et 120 personnes au repas : c'est LA journée des Lhottis.
  - Bourse aux skis fin septembre.
  - Marché de Noël en décembre en partenariat avec le Téléthon et l'école primaire du Cadelet à Verchaix. C'est l'occasion de découvrir ou de redécouvrir une Batucada (orchestre de percussions) qui apporte dynamisme et gaieté à cette manifestation, lors de l'arrivée du Père Noël.



## TOM EN TÊTE

L'association Tom En Tête a pour but de proposer à un public en situation de handicap ou d'exclusion des activités liées au milieu de la montagne. Notre souhait étant de partager une expérience et des émotions avec des adultes ou des enfants qui n'ont pas l'occasion (ou les moyens) d'aller en montagne.

Tom En Tête soutient également des projets sportifs liés à la montagne. Une soirée est d'ailleurs prévue au mois d'avril: nous accueillerons Vanessa François qui nous présentera son film «El Capitan à bout de bras».

Nous finançons nos actions grâce à la vente de bandeaux et bonnets tricotés à la main. [www.tom-en-tete.com](http://www.tom-en-tete.com)



16

RETRAITÉS

10

PROFESSIONNELS EN ACTIVITÉ

10

RESPONSABLES ET FINANCEURS

6

PERSONNES QUALIFIÉES

## CODERPA

5 Rue du Chaudairon - 74960 MEYTHEF  
Tél: 04.50.67.52.48

Le CODERPA est une instance consultative placée auprès du Conseil Général. Il est composé de membres nommés par arrêté du Président du Conseil Général :

- 16 Retraités représentants départementaux des associations et organismes syndicaux,
- 10 professionnels en activité représentant les principales professions concernées par l'action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées,
- 10 responsables et financeurs représentant les collectivités locales, les principaux organismes apportant par leur intervention et leurs financements une contribution significative en faveur des personnes âgées,
- 6 personnes qualifiées.

Le CODERPA constitue un lieu de réflexion, de concertation et d'information. Il travaille en commissions ou groupes de travail, qui sont ouverts à toute personne intéressée et motivée, et sont animés par des membres du Bureau.

Il intervient dans des forums et réunions publiques, siège dans divers assemblées et organismes.

Il organise des « Points Rencontres » dans des communes, en invitant les retraités et personnes âgées de ladite commune à venir découvrir le CODERPA, s'informer sur leurs droits et échanger sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Il organise sa Journée départementale, avec un thème et un lieu différents, chaque année, en Haute-Savoie.

Pour suivre les travaux du CODERPA 74 : [www.coderpa.74.haute-savoie.net](http://www.coderpa.74.haute-savoie.net)

## ATELIER DES FASCINES

L'Atelier des Fascines propose la découverte et l'apprentissage de la peinture décorative sur bois. Odile Isler, enseignante en peinture décorative, dispense cours et stages tout au long de l'année.

Les personnes débutantes seront initiées aux principes de base. Après avoir acquis une bonne maîtrise des pinceaux et des couleurs, vous approfondirez le travail des ombres et des lumières grâce à la technique américaine. Les plus expérimentées choisiront parmi la diversité des techniques proposées celles qui leur permettront de réaliser des Oeuvres variées et personnelles.

Odile Isler apporte ses connaissances et son expérience pour la mise en valeur de vos projets. Son objectif est de rendre accessible l'art de la peinture décorative. Un programme de cours est établi selon votre niveau et votre disponibilité, ce qui vous permettra d'adapter les modèles choisis à vos supports en bois neuf ou ancien.

L'Atelier des Fascines - La Tataz - 74440 Verchaix  
Tél. : 04 50 90 30 21 (sur rendez-vous)



## L'ENTENTE NORDIQUE

L'Entente Nordique du Haut-Giffre rassemble les enfants de la vallée et d'ailleurs qui souhaitent pratiquer le ski de fond et le biathlon.



Depuis l'année dernière, le club est affilié à la Fédération française de ski. Cette saison, il y a 19 enfants qui sont adhérents. Plusieurs bénévoles ont commencé à se former pour encadrer les enfants : un adulte est moniteur fédéral de ski de fond et 5 adultes sont initiateurs fédéraux tir à 10 m.

En mars 2014, une mini coupe a été organisée avec le Foyer de Fond de Samoëns. Elle sera à nouveau au programme vers la mi-mars 2015. Pour la première édition, il y avait eu un magnifique soleil et 96 enfants inscrits.

En cas d'enneigement du fond de vallée, nous essaierons aussi de proposer des animations en nocturne autour du Lac aux dames.

Le club a été retenu pour participer au Plan Ski Forme mis en place par la FFS cette année. Une formation pour les moniteurs fédéraux aura lieu en décembre.

Ce «parcours ski forme» est destiné aux adultes qui souhaitent pratiquer une activité sportive sur la neige mais aussi hors neige. C'est donc pour partager une pratique sportive, pour trouver une motivation grâce aux autres, connaître de nouvelles personnes.

Parallèlement à ce parcours ski forme, le club va essayer de proposer un perfectionnement au ski de fond et une découverte du biathlon à ses adultes adhérents.



### LES ASSOCIATIONS

## A.C.C.A VERCHAIX

Cette année 2014, la société de chasse de VERCHAIX a été marquée par le décès de son Président Yvon DENAMBRIDE.

Yvon avait pris la présidence en 1983, Durant ces 31 ans, il a œuvré dans :

- Les plans de chasse (gestion et augmentation de toutes les populations de gibiers : cerf, chevreuil, chamois, sanglier...),
- Les corvées annuelles (entretien des chemins, parc à lièvre, réalisation de ponts sur le plateau de Loëx pour tous randonneurs, VTT...),
- Le rassemblement des chasseurs de la société dans une ambiance conviviale,
- La soirée annuelle de la chasse, un repas dansant qui était une animation incontournable pour la vallée.

Yvon s'en est allé la veille de ses 61 ans après avoir combattu la maladie avec un courage exemplaire. Merci Yvon pour tout ce que tu as fait.

Une pensée aussi pour Marcel PATON, ancien secrétaire qui nous a quittés cette année aussi.

Le président Thierry RICCO

## VEMG

Vivre en Montagne du Giffre, c'est une nouvelle association qui se crée dans la vallée. Ses objectifs sont d'animer la vie citoyenne, de diffuser de l'information et de renforcer les liens entre les habitants de la vallée.



De Sixt à Mieussy en passant par Châtillon, nous souhaitons donner une visibilité et de la vie à ce territoire intercommunal en train de se créer. Il s'agit d'intéresser les habitants à ses enjeux, à sa gestion, d'échanger sur des questions qui concernent l'ensemble du territoire.

De la place des jeunes et des aînés, aux transports dans la vallée, en passant par le développement économique et touristique, la mise en valeur et la protection de notre environnement... des projets émergent. N'hésitez pas à venir en débattre.

Plus d'informations sur [www.vemg.fr](http://www.vemg.fr)  
Mail : [vivreinmontagnesdugiffre@gmail.com](mailto:vivreinmontagnesdugiffre@gmail.com)



### Naissances :

6 naissances donc 5 publiées	
DUBOIS WESTHEIMER Mélan	07/01/2014
BUCHS Margot	02/05/2014
SCIPIONI Rita	09/05/2014
MURGIA Chiara	15/07/2014
DUBOIS Jeanne	13/11/2014

### Mariages :

CHAPUIS Lionel et BEAUCHAMP Carole	24/05/2014
QELIA Enkeled et MANLAY Magalie	21/06/2014
FALDUTO Antonin et BUCHS Amélie	21/06/2014
BUCHS Patrice et BLIN Véronique	15/07/2014
ARIBERT Romuald et TUVERI Amélie	13/10/2014
VIGNEAU Antoine et VALLÉ Margaux	24/10/2014

### Décès :

7 décès donc 5 publiés	
PAYEN née DUMORTIER Marie-Madeleine	15/04/2014
CHALLIER Michelle	21/05/2014
DENAMBRIDE Yvon	06/08/2014
PATON Marcel	30/08/2014
AMOUDRUZ Jeanne	06/12/2014
DUPERON Héléne	12/04/2014

### Etat civil 2013

Naissances :	
LEECH PINAT Justine	10/04/2013
GRENECHE Anais	19/05/2013
CHATENOU NOLAN	06/10/2013

Mariages :	
3 mariages dont 1 publié	
ROUGE Laurent et STAUDER Caroline	21/12/2013

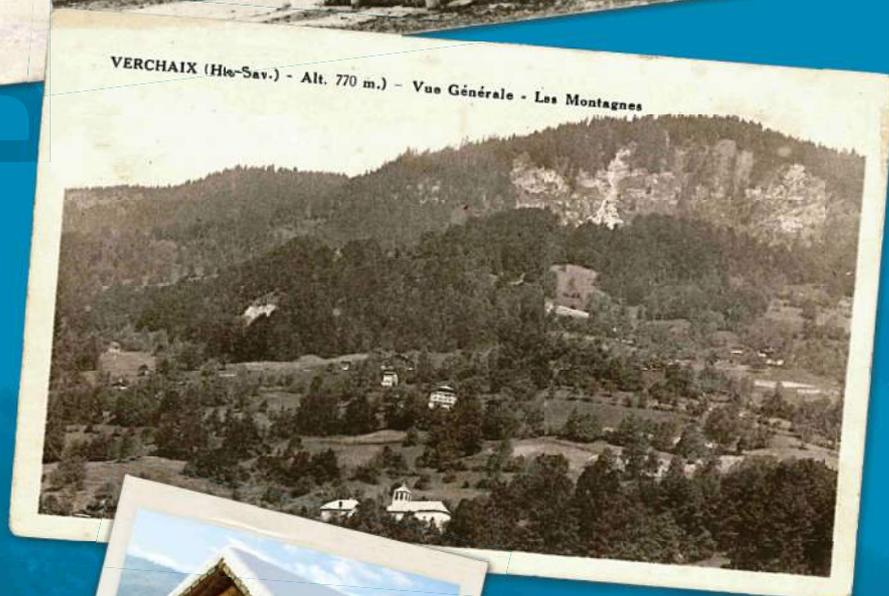
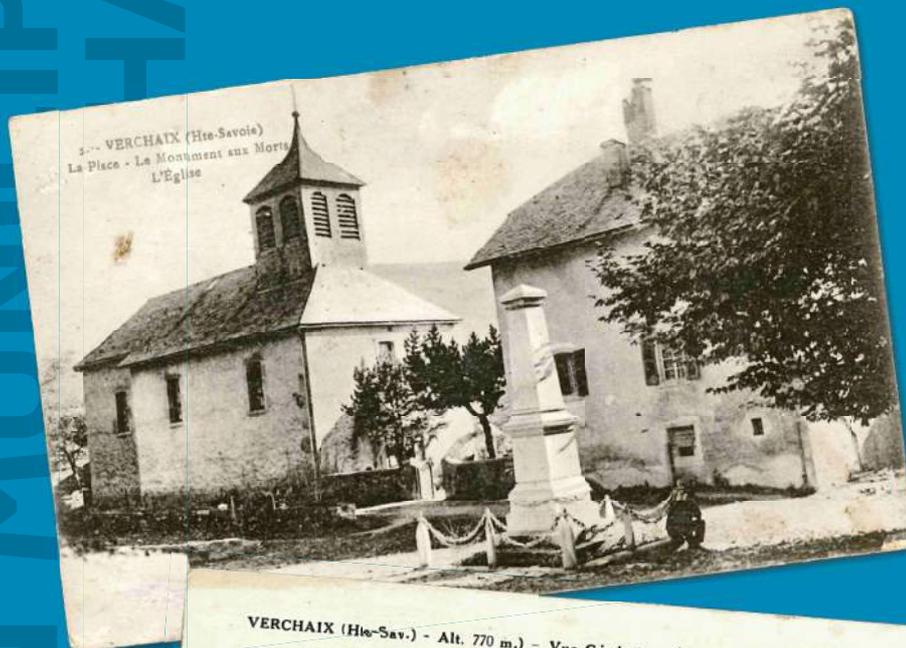
Décès :	
DEFFAUGT Louis Georges	11/05/2013
GERDIL Raymond	18/06/2013
LE FEUVRE Bernard	30/07/2013



# ETAT CIVIL

# Le

MUNICIPAL  
VERCHAIX



## Mairie de Verchaix

Tél : 04 50 90 11 24 - Fax : 04 50 90 73 99

Mail : [accueil@mairie-verchaix.fr](mailto:accueil@mairie-verchaix.fr)  
[www.verchaix.fr](http://www.verchaix.fr)

### Horaires d'ouverture :

lundi, jeudi, vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 16h  
mardi de 14h à 16h et  
mercredi de 9h à 12h

